

## Modalités d'inscription dans les bibliothèques universitaires

### Préambule

L'accès aux collections est libre et gratuit. Cependant, l'inscription est obligatoire pour tout emprunt de document.

Lorsque votre situation vous permet de bénéficier **de la gratuité des droits d'inscription**, vous pouvez effectuer votre demande d'inscription en ligne à l'adresse : [bu.unistra.fr](http://bu.unistra.fr) – rubrique mon compte, puis « Pas encore inscrit ? ».

Si votre situation nécessite **le paiement de droits d'inscription**, vous devez vous rendre dans une des bibliothèques suivantes :

#### Règlement en espèces, par chèque ou carte bancaire :

- [Bibliothèque Le Studium](#)

#### Règlement en espèces ou par chèque :

- [Bibliothèque de santé](#)

#### Règlement par chèque uniquement :

- [Bibliothèque éducation et enseignement – Colmar](#)

- [Bibliothèque éducation et enseignement – Strasbourg](#)

### Remarques

Seuls les étudiants et les personnels de l'Université de Strasbourg accèdent à la totalité des services ainsi qu'à la documentation numérique à distance.

Si vous souhaitez utiliser principalement les services de la Bibliothèque Nationale et Universitaire (Bnu) de Strasbourg, nous vous invitons à vous s'inscrire directement dans celle-ci.

## INSCRIPTION AUTOMATIQUE À LA BIBLIOTHÈQUE

- Étudiants de l'Université de Strasbourg (droits de bibliothèque payés à l'inscription à l'Université), y compris les étudiants inscrits en DAEU.
- Personnels de l'Université de Strasbourg.
- Enseignants titulaires, vacataires (**effectuant plus de 40h d'enseignement par an**), professeurs universitaires et hospitaliers de l'Université de Strasbourg.
- Professeurs émérites ou honoraires.
- Étudiants, enseignants et personnels de l'ENGEES, de l'ENSAS, de l'INSA et les lecteurs inscrits à la Bnu.
- Étudiants inscrits en initiation à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI Alsace – 10 établissements).

Par convention signée avec l'Université de Strasbourg :

- Étudiants inscrits à la Haute école des arts du Rhin (HEAR).
- Étudiants inscrits à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA).
- Étudiants inscrits à l'Université de Haute Alsace (UHA).

	<b>Pièce(s) justificative(s) à présenter</b>	<b>Prêt de documents et service de PEB</b>	<b>WIFI</b>	<b>Utilisation des postes publics</b>	<b>Accès à la documentation numérique à distance</b>	<b>Accès au service de copies/scans et impressions</b>
<b>Étudiants, personnels et enseignants titulaires de l'Unistra</b>	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Enseignants vacataires</b>	Carte invité pass campus	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<b>Professeurs émérites ou honoraires, professeurs invités</b>	Carte invité pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

<b>Étudiants, enseignants et personnels ENGEES, ENSAS, INSA et lecteurs Bnu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pass campus</li> <li>▪ Pass Bu Alsace</li> </ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<b>Étudiants inscrits en initiation à l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)</b>	Pass campus	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Étudiants inscrits à la HEAR, à l'INSA ou à l'UHA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pass campus</li> <li>▪ Pass Bu Alsace</li> </ul>	OUI	OUI	NON	NON	OUI

## INSCRIPTION EN TANT QUE LECTEUR EXTÉRIEUR

### Inscription gratuite

- Étudiants ou enseignants avec une attestation d'accueil de plus d'un mois.
- Personnels retraités de l'Université de Strasbourg.
- Étudiants, personnels, lecteurs du réseau EUCOR.
- Personnels du CHU/CNRS/INSERM de Strasbourg.
- Personnels enseignant et administratif (dont Atsem) de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, en activité.
- Lycéens et étudiants en BTS boursiers.
- Demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

	<b>Pièce(s) justificative(s) à présenter</b>	<b>Prêt de documents et PEB</b>	<b>WIFI</b>	<b>Utilisation des postes publics</b>	<b>Accès à la documentation numérique à distance</b>	<b>Accès au service de copies/scans et impressions</b>
<b>Pour toutes les catégories</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pièce d'identité</li> <li>▪ Justificatif de situation</li> <li>▪ Justificatif de domicile</li> <li>▪ Photo d'identité</li> </ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<b>Pour les personnels retraités de l'Université de Strasbourg</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Arrêté de mise en retraite en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus</li> </ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<b>Pour les lycéens et étudiants boursiers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notification de bourse en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus</li> </ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
<b>Pour les lycéens mineurs</b> (être âgé de 16 ans révolus ou être titulaire du baccalauréat)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autorisation parentale en plus des pièces justificatives mentionnées ci-dessus</li> </ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

### Inscription payante - Demi-tarif : 17 euros\*

- Étudiants inscrits dans une autre université publique relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Étudiants inscrits dans un autre établissement public de l'enseignement supérieur.
- Étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles publiques.
- Lycéens et étudiants en BTS non boursiers.
- Alumni souscripteurs à l'offre du Service relations alumni.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
<b>Pour toutes les catégories</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pièce d'identité</li><li>▪ Justificatif de situation</li><li>▪ Justificatif de domicile</li><li>▪ Photo d'identité</li></ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

### Inscription payante - Plein tarif : 34 euros\*

- Vous ne faites partie d'aucune catégorie mentionnée ci-dessus et vous résidez en France ou dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

	Pièce(s) justificative(s) à présenter	Prêt de documents et PEB	WIFI	Utilisation des postes publics	Accès à la documentation numérique à distance	Accès au service de copies/scans et impressions
<b>Pour toutes les catégories</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Pièce d'identité</li><li>▪ Justificatif de domicile</li><li>▪ Photo d'identité</li></ul>	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

\***Tarif des droits de bibliothèque** : le coût de l'inscription est fixé annuellement par circulaire du MESR.

**Remarque** : les lecteurs extérieurs UHA doivent s'acquitter de 7 ou 14 euros en complément des frais d'inscription déjà réglés à l'UHA.

Les auditeurs libres doivent s'inscrire directement à l'université afin de bénéficier d'une carte invité. L'inscription se fait ici : <http://www.passcampus.fr/invite/>